

Contrat Etablissement Université Claude Bernard Lyon 1 - 2022-2026



LICENCE STAPS – 3^{EME} ANNEE

MENTION SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

EDUCATION ET MOTRICITE - PARCOURS PRIMAIRE/SECONDAIRE/ COLLECTIVITES

TERRITORIALES

2023-2024

**SCOLARITE ADMINISTRATIVE
ET
PEDAGOGIQUE**

Scolarité :

Annick SELBONNE

04 72 43 15 45

Scolarite-EM-STAPS@univ-lyon1.fr

Responsables pédagogiques :

Jean-Michel JARS

jean-michel.jars@univ-lyon1.fr

Emmanuel DELACHENAL

emmanuel.delachenal@univ-lyon1.fr

1. Objectifs de la formation
2. Conditions d'accès et compétences recommandées
3. Organisation de la formation
4. Débouchés professionnels et/ou poursuite d'étude
5. Modalités de validation
6. Effectifs et taux de réussite
7. Descriptif de la formation

Sous réserve de Modifications

Document non contractuel

Mise à jour : Janv 2024

7. Descriptif de la formation

AUTOMNE

BLOCS de Compétences	Libellé de l'UE/ENS		ECTS	Compétences de l'UE : être capable de	Heures présentiel	Heures Perso.
Diagnostiquer: Mobiliser des concepts scientifiques pluridisciplinaires, des modèles théoriques et méthodologiques concernant les activités physiques et/ou sportives pour établir un diagnostic de l'activité d'une personne/groupe; contextualiser un diagnostic d'activité au regard de l'environnement éducatif et sportif d'un groupe/personne; utiliser des outils et techniques d'analyse d'une activité pour assurer le suivi des apprentissages; rendre compte auprès des pratiquants de leur progression à l'aide d'une évaluation formative	UE - SDV - Contrôle Moteur EPS - 2nd °		3	Acquérir les connaissances de base relatives à l'organisation de la motricité humaine et à son contrôle; appliquer les connaissances acquises à l'analyse du pratiquant engagé dans une tâche motrice; construire des tâches posant des problèmes moteurs spécifiques aux pratiquants.	21h (CM/TD)	10h
	UE - Développement Psycho-Social de l'Adolescent		3	Analyser et comprendre le fonctionnement psycho du pratiquant/public; analyser et comprendre la socialisation en tant que processus social continu relevant d'instances plurielles souvent en conflit; mobiliser les connaissances théoriques pour comprendre des textes spécialisés et analyser un cas.	24h (CM/TD)	10h
	Diagnostiquer en APSA 1	CHOIX - Analyse du pratiquant en APSA (3/30)	3	Diagnostiquer les comportements des pratiquants dans l'APSA à partir d'indicateurs multiples pour comprendre leur fonctionnement	27h (TD/TP)	3h
Planifier son enseignement pour faire apprendre: Participer à la planification et programmation d'un projet pour favoriser l'évolution d'une situation d'EPS et d'enseignement des APSA.; mettre en œuvre et adapter les techniques adéquates aux apprentissages visés; concevoir des séquences structurées d'APSA adaptées aux objectifs poursuivis et aux caractéristiques des publics; contextualiser des interventions éducatives et pédagogiques en prenant en compte les différentes dimensions de l'environnement vis-à-vis de l'environnement institutionnel, social et humain.	UE - Méthodologie didactique de l'enseignement		3	Dans un écrit structuré commenter une situation/séquence d'enseignement issue de divers cycles d'APSA; montrer comment elles s'inscrivent dans une approche par compétence et peuvent répondre aux contraintes et exigences de l'école et de l'évaluation pour faire progresser et engager les élèves.	30h (CM/TD)	10h
	UE - PLANIFIER EN APSA 1	CHOIX - Planifier sa séquence en APSA (3/30)	3	Concevoir et mettre en œuvre un projet d'intervention sur une séance dans l'APSA, adapté à un public particulier et justifié à partir de connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques	27h (TD/TP)	3h
Intervenir pour faire apprendre : Organiser/mettre en œuvre l'encadrement d'une séance d'activité physique et/ou sportive selon un public/objectif; mobiliser une expérience approfondie de la pratique des APSA pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants; assurer leur sécurité et les conseiller; ajuster la séance suivant son déroulement effectif	UE - Intervention pédagogique de l'enseignement	ENS - Intervention pédagogique de l'enseignement 1	3	Proposer différentes situations/réguler précisément ses interventions pédagogiques selon les comportements observés pour faire progresser ses élèves	15h (TD)	10h
		ENS - Intervention pédagogique de l'enseignement 2	3		15h (TD)	
	UE - Intervenir en APSA 1	CHOIX - Intervenir en APSA 1 (3/30)	6	Cibler les interventions permettant de faire progresser les élèves	58,5h (TD/TP)	6h

BLOCS de Compétences	Libellé de l'UE/ENS	ECTS	Compétences de l'UE : être capable de	Heures présentiel	Heures Perso.
Se positionner dans le champ professionnel : Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention et les parcours possibles pour y accéder; caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet pro selon un contexte; identifier le processus de production, diffusion et valorisation des savoirs.	UE - Analyse Socio-Historique de l'EPS 2 (1^{er} et 2nd °, Sport éducatif)	3	Produire une réflexion écrite argumentée sur le développement de l'EPS de la fin du 19e siècle à 1959 à partir d'un travail de définition des termes du sujet, de problématisation et d'illustration.	30h (CM/TD)	10h
Transversales: Communiquer par oral et par écrit de façon claire et non-ambiguë dans au moins une langue étrangère	UE - Anglais	3	Comprendre et s'exprimer à l'oral/écrit sur des situations et des publics spécifiques	19,5h (TD)	10h

PRINTEMPS

BLOCS de Compétences	Libellé de l'UE/ENS		ECTS	Compétences de l'UE : être capable de	Heures présentiel	Heures perso.
Diagnostiquer	UE - SDV - Apprentissage EPS		3	Acquérir les connaissances relatives à la construction d'une motricité nouvelle; appliquer les connaissances acquises à l'analyse du pratiquant engagé dans une tâche motrice; construire des tâches posant des problèmes moteurs spécifiques aux pratiquants.	21h (CM/TD)	10h
	UE - Développement Anatomo-Physiologique (de l'Adolescent/Enfant 3-10 ans/3ème âge)		3	Maîtriser les méthodes/outils de la physiologie de l'exercice chez le pratiquant; compétences transversales permettant de construire une réflexion à partir de ses connaissances pour analyser/comprendre son fonctionnement et proposer des programmes d'apprentissage adaptés à chacun dans le cadre scolaire.	24h (CM/TD)	10h
	Diagnostiquer en APSA 2	CHOIX - Analyse du pratiquant en APSA 2 (3 parmi 30)	3	Diagnostiquer les comportements des pratiquants à partir d'indicateurs multiples pour structurer son enseignement de façon cohérente par rapport aux problématiques à gérer	27h (TD/TP)	3h
Planifier son enseignement pour faire apprendre	UE - Méthodologie didactique de l'enseignement 2		3	Dans un écrit structuré, commenter une situation/séquence d'enseignement issue de divers cycles d'APSA. Montrer comment elles s'inscrivent dans une approche par compétence et peuvent répondre aux contraintes et exigences de l'école pour faire progresser et engager les élèves.	30h (CM/TD)	10h
	UE - PLANIFIER EN APSA 2	CHOIX - Planifier sa séquence en APSA 2 (3 parmi 30)	3	Concevoir/mettre en œuvre un projet d'intervention adapté à un public particulier et justifié à partir de connaissances scientifiques/didactiques/pédagogiques	27h (TD/TP)	3h
Intervenir pour faire apprendre	UE - Intervenir en APSA 2	CHOIX - Intervenir en APSA 2 (3 parmi 30)	6	Différencier des interventions pédagogiques permettant de faire progresser les élèves	58,5h (TD/TP)	6h

BLOCS de Compétences	Libellé de l'UE/ENS	ECTS	Compétences de l'UE : être capable de	Heures présentiel	Heures Perso.
Se positionner dans le champ professionnel	UE - SHS - Socio & Histoire EPS-2	3	Produire une réflexion écrite argumentée sur le développement de l'EPS dans le processus de démocratisation/connaissance du système éducatif de 1959 à nos jours à partir d'un travail de définition des termes du sujet, de problématisation et d'illustration en progressant sur la cohérence de la dissertation.	30h (CM/TD)	10h
Responsabilité au sein d'une organisation professionnelle : Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives; respecter les principes d'éthique, déontologie et responsabilité environnementale; travailler en équipe/réseau et en autonomie/responsabilité au service d'un projet; analyser ses actions en situation pro, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.	UE - Analyse STAGE professionnel	3	Observer/identifier/analyser/interpréter différents comportements (moteurs et non moteurs) dans une classe pour en extraire une problématique en vue de la conception/mise en œuvre d'un cycle en EPS, en lien avec la méthodologie de l'enseignement en EPS	30h (TP)	10h
Transversales	UE - Recherche dans l'enseignement	3	Prélever et analyser des données dans le contexte d'intervention pour engager une réflexion scientifique sur son enseignement	30h (CM/TD/TP)	10h

3 Parcours possibles :

Enseignement de l'EPS dans le système scolaire	Parcours 1er et 2E degré : Concevoir des leçons/cycles/séquences adaptés aux caractéristiques des élèves dans le respect des programmes de l'EPS et des projets de l'établissement. Mettre en œuvre et conduire ses leçons pour transformer les conduites de tous les élèves. Évaluer les conduites motrices/méthodologiques/sociales et les apprentissages pour adapter son intervention et certifier les compétences des élèves.	Bloc validé à l'aide des blocs 6-7-8
Conduite de projet et enseignement d'une pluralité d'APSA dans des organisations socio-éducatives	Parcours CT : Participer à l'élaboration des projets de la structure. - Concevoir des séances et des cycles adaptés aux caractéristiques des publics, notamment des enfants et adolescents, dans le cadre des projets de la structure.	
Sauvetage et sécurité en milieu aquatique	Concevoir/organiser/gérer la surveillance et sécurité d'un lieu de pratique des activités aquatiques (artificiel: centre nautique ou naturel), gratuit ou payant. Porter secours à tout public et gérer les secours en cas d'accident. Gérer un poste de secours et s'intégrer dans un Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours. Assurer l'hygiène de l'eau et de l'air en gérant les matériels spécifiques. Assurer l'accueil du public et la relation aux usagers dans le cadre de l'animation et de la surveillance des lieux de pratique.	Attestation délivrée en tant que supplément au diplôme

1- Objectifs de la formation

La licence Education et Motricité avec ses 3 parcours second degré, premier degré et collectivités territoriales répond aux critères du RNCP (fiche spécifique : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35972/>)

Elle vise à donner des compétences ciblées dans les activités suivantes :

1- Diagnostic et conception des interventions dans les activités :

Choix des pratiques physiques, sportives et d'expression et établissement d'un projet pédagogique en fonction : des objectifs éducatifs ou des programmes établis, des bénéfices que les publics peuvent en tirer en fonction de leur âge ou niveau, des conditions matérielles requises pour pratiquer des activités sportives en sécurité, de la durée pendant laquelle ces publics vont pratiquer...

2 – Intervention directe en face à face pédagogique :

Conduite de séances, choix de contenus d'enseignement s'adaptant aux différentes situations rencontrées, aux niveaux de pratique et aux motivations des publics concernés, évaluation des résultats atteints en fonction des objectifs...

3- Communication :

Problèmes éthiques liés aux pratiques proposées dans un cadre éducatif, dialogue et communication avec l'ensemble des personnes concernées par l'éducation

Compétences attestées :

- Mobiliser des concepts scientifiques pluridisciplinaires concernant les activités physiques et/ou sportives (AP/S), la motricité spécifique et l'environnement physique/institutionnel/social/humain pour analyser la situation d'une personne/structure/projet.
- Utiliser des outils/techniques d'analyse d'une situation d'APS (collecte des données par les outils adaptés, traitement et interprétation des résultats).
- Mettre en œuvre des modèles théoriques et méthodologiques pour établir le diagnostic préalable d'une situation d'AP/S.
- Elaborer des éléments de conception, planification et programmation pour l'évolution ou la transformation d'une situation d'AP/S.
- Mettre en œuvre les outils et techniques spécifiques d'un projet ou programme lié à l'AP/S.
- Organiser une séance d'AP/S en fonction d'un public et d'un objectif
- Mettre en œuvre l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive
- Mobiliser une expérience personnelle approfondie de la pratique des AP/S.
- Assurer la sécurité des publics pratiquants
- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif.
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier/situer les champs pro en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Parcours Education motricité

- Concevoir des leçons/cycles/séquences adaptés aux caractéristiques des élèves dans le respect des programmes d'EPS et des projets de l'établissement.
- Mettre en œuvre/conduire ses leçons pour transformer les conduites motrices et sociales de tous les élèves.
- Coordonner ses interventions avec celles des autres enseignants et/ou intervenants potentiels.
- Évaluer les conduites motrices/méthodologiques/sociales et les apprentissages pour adapter son intervention et certifier les compétences des élèves.
- Participer à l'élaboration des projets de la structure.
- Concevoir des séances/cycles adaptés aux caractéristiques des publics (enfants et ados) dans le cadre des projets de la structure.
- Évaluer les conduites et les apprentissages pour adapter son intervention.

2- Conditions d'accès et compétences recommandées

Le parcours « Education et Motricité » commence au semestre 4 de Licence. Il est recommandé pour réussir en semestre 5 et 6 d'avoir acquis des compétences : pratiques et technologiques dans 8 groupes d'APSA différents ; d'animation et d'encadrement en sécurité auprès d'un public scolaire ; de synthèse et rédactionnelles ; et des connaissances théoriques dans les différents champs disciplinaires permettant d'analyser la pratique des élèves dans une diversité d'APSA.

3- Organisation de la formation

Cette mention forme des professionnels ayant des compétences polyvalentes dans l'enseignement des APSA afin qu'ils soient capables de concevoir et d'enseigner en assurant la sécurité des pratiquants dans tout établissement ou structure à vocation éducative.

3 parcours sont possibles :

- Enseignement de l'EPS en établissement scolaire (second degré), soit dès la fin de la licence, soit à l'issue du master MEEF par la réussite au concours du professorat.
- Enseignement au niveau du primaire (Premier Degré), soit généraliste par la présentation des concours CRPE, soit spécialisé dans la Petite Enfance (3 à 10 ans).
- Enseignement des APSA auprès de tout public, notamment dans des collectivités territoriales (soit dans des structures sportives et éducatives, soit par réussite aux concours correspondants).

4- Débouchés professionnels et/ou poursuite d'étude

Un an après l'obtention de la licence mention STAPS, les enquêtes réalisées auprès des promotions sortantes montrent que :

- 37,8% des diplômés en moyenne **se professionnalisent directement** après la mention EM.

Dans le contrat de formation 2016-2020, les futurs licenciés des différents parcours pourront poursuivre leurs études à Lyon 1 dans les masters suivants :

- Master mention **APA-S** - **A**ctivité **P**hysique **A**daptée et **S**anté ;
- Master mention **EOPS** - **E**ntraînement et **O**ptimisation de la **P**erformance **S**portive ;
- Master mention **MS** - **M**anagement du **S**port ;
- Master mention **MEEF** et plus particulièrement le parcours de préparation au CAPEPS ;
- Master mention **Etudes sur le Genre** (co-accrédité avec Lyon 2).

5- Modalités de validation

La licence est obtenue par validation de chacune des 3 années à la moyenne.

Chaque année est validée par la validation des blocs de compétences ou par compensation entre les eux.

Un bloc est validé à la moyenne par compensation entre les UE qui le composent.

Les modalités plus précises sont votées chaque année et affichées dans la composante.

Pour plus d'informations sur les Modalités de Contrôle des Connaissances : <https://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/parcours-39/education-et-motricite.html>

6- Effectifs et taux de réussite

	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23
Effectif	165	182	181	178	195	154
Réussite	102	139	154	129	112	119
Taux Réussite	62%	76%	85%	72%	60%	77%